



**PRÉFÈTE  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS AU PUBLIC CONCERNANT L'ANNULATION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à un défrichement pour un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une superficie de 59 ha 92 a 90 ca sur la commune de SAUGNACQ-ET-MURET

Demandeur : SARL CPV SUN 40  
47 rue Joseph-Alois SCHUMPETER  
34 470 PEROLS  
Représentée par Monsieur Julien GARCON

Par arrêté DDTM/SG/ARJ/2020/1665 du 25 novembre 2020, Madame la préfète des Landes a annulé, à la demande du pétitionnaire, l'enquête publique préalable à un défrichement pour un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une superficie de 59 ha 92 a 90 ca sur la commune de SAUGNACQ-ET-MURET.

Cette enquête publique, initialement prévue du lundi 30 novembre 2020 à 09h00 au mardi 29 décembre 2020 à 17h00 inclus, est annulée et reportée à une date ultérieure.

La préfète

Cécile BIGOT-DEKEYZER